

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-16-0754 du 20/12/2016

Arrêté du 16 novembre 2016

ARRETE PORTANT NOMINATION, AU SEIN DE LA FILIERE EXPERTISE, D'UNE INSPECTRICE
DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE,
AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2017

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte nomination, au sein de la filière expertise, d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques de classe normale, au titre du premier semestre 2017.

Date d'application : 01/01/2017

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION, AU SEIN DE LA FILIÈRE EXPERTISE, D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE, AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2017..... 3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION, AU SEIN DE LA FILIÈRE EXPERTISE, D'UNE INSPECTRICE
DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE,
AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2017



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Économie et des Finances

ARRÊTÉ

portant nomination, au sein de la filière expertise, d'une inspectrice divisionnaire
des Finances publiques de classe normale, au titre du 1^{er} semestre 2017

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

- Vu la loi n° 83-634 modifiée du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 modifiée du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu les avis émis par les commissions administratives paritaires n° 3 et 4 du 19 octobre 2016 relative à la sélection 2016 - 2017 au grade d'inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale, filière expertise, et n° 3 du 14 novembre 2016 portant affectation dans le grade d'inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale, filière expertise ;
- Sur la demande de l'intéressée ;

ARRÊTE :

Article premier : l'inspectrice divisionnaire des finances publiques, issue de la filière encadrement, dont le nom suit, est nommée dans le même grade, au sein de la filière expertise et affectée dans les fonctions indiquées ci-dessous :

Prénom	Nom	N° DGFIP	Grade Date de prise de rang	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Grade Date de prise de rang Date d'affectation
Maryline	SIMEON-GERVAIS	147336	IDIV CN 03 16/02/2015	DDFIP DES ARDENNES	DRFIP DU GRAND EST ET DU DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN	IDIV CN 03 16/02/2015 01/01/2017

Article 2 : le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 16 NOVEMBRE 2016

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,
CHEF DU BUREAU RH – 1B,

CÉLINE CASTELEYN

BOFIP Direction générale des Finances publiques
Directeur de publication : Bruno Parent
ISSN 2268-0756